AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-3-69 909470

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B.P. nº 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- SUPPLEMENT Nº 2 AU BULLETIN Nº 102 DE MARS 1969 - 1969-5

/ ARBRES FRUITIERS /

AVERTISSEMENTS

-Tavelure du poirier :

La période des fortes projections d'ascospores est maintenant commencée alors que la végétation des poiriers s'est accrue rapidement au cours de ces derniers jours.

De plus, les pluies importantes tombées les 22 et 23 mars ont plus ou moins lessivé la précédente application.

De graves contaminations risquent donc de se produire lors des premières précipitations à venir.

En conséquence, il est vivement conseillé d'effectuer, dès réception, un nouveau traitement.

-Tavelure du pommier :

Le nombre des périthèces mûrs a très sensiblement augmenté de sorte que des projections déjà importantes d'ascospores auront probablement lieu à l'occasion des prochaines pluies.

Renouveler, dès réception, le traitement conseillé dans notre précédent bulletin et l'étendre à tous les vergers dont les arbres présentent des bourgeons éclatés.

INFORMATIONS

-Oïdium du pommier :

Dans les vergers sensibles, ajouter un produit anti-oïdium au traitement destiné à combattre la tavelure.

-Gnomonia - Monilia - Coryneum du cerisier :

Renouveler la protection en employant l'un des produits suivants : Captane, Thirame, Captafol, Phaltane ou Doguadine aux doses conseillées contre les tavelures.

-Monilia de l'abricotier, du pêcher :

Appliquer un nouveau traitement sur les abricotiers en utilisant l'un des fongicides de synthèse cités dans notre précédent bulletin.

Cette application pourrait être étendue aux vergers de pêchers habituellement sensibles au Monilia sur fleurs.

-Pucerons :

Les premières colonies sont en cours de constitution. Combattre ces insectes dès que leur présence est reconnue en effectuant un traitement soigné avec l'un des produits indiqués dans l'"Edition spéciale" à la rubrique "Pucerons".

P. 173

CULTURES LEGUMIERES

-Fraisier :

Maladie des taches rouges du feuillage : Renouveler, avant les premières pluies à venir, le traitement conseillé dans le bulletin du 18 mars.

GRANDES CULTURES

-Colza :

Méligèthes du colza : Les méligèthes sont apparus, lors de journées chaudes, en grande quantité.

Nous attirons l'attention des agriculteurs sur ces déprédateurs capables d'occasionner des dégâts économiques importants.

Nous rappelons à nouveau que les méligèthes ne font de dégâts que lorsque le colza est au stade "boutons floraux groupés".

Ces dégâts sont, en effet, essentiellement dus au fait que les adultes mordillent les pièces florales afin de s'alimenter aux dépens du pollen ou afin de déposer leurs oeufs. Lorsque les boutons sont relativement petits (moins de 3 mm), ces déprédations endommagent les organes reproducteurs, et notamment le pistil, ce qui provoque la stérilité et la chute prématurée des fleurs dont il ne reste que le pédoncule.

Soulignons que ces dégâts deviennent négligeables dès le début de la floraison, les méligèthes préfèrent alors s'alimenter aux dépens des fleurs épanouies.

C'est donc au stade bouton floral groupé que doit se situer l'intervention chimique.

Charançon des siliques : Comme on a déjà eu l'occasion de l'observer fréquemment dans notre région, les adultes des charançons des siliques sont apparus, cette année, en nombre parfois élevé, sensiblement en même temps que les méligèthes. De ce fait, il serait déjà possible de détruire une partie importante de la population de ces déprédateurs sous réserve d'utiliser, lors du traitement contre les méligèthes, des insecticides aux doses indiquées contre le charançon des siliques.

Puceron cendré du chou : Surveiller l'apparition des premières colonies. Si celles-ci ont déjà été observées, choisir un produit aphicide lors du prochain traitement contre les méligèthes et le charançon des siliques, éventuellement.

V I G N E

-Acariose et Erinose :

Dans les vignes reconnues très atteintes l'an dernier, et lorsqu'aucun traitement n'a été effectué cet hiver, on peut encore réduire le nombre de ces animaux en appliquant, dès qu'un gonflement net des bourgeons est constaté, soit un soufre mouillable, soit une bouillie sulfocalcique, soit un oléo-parathion. Choisir une journée à température douce pour traiter.

BALMA, le 25 Mars 1969
L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

L. IMBERT

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Imprimé à la Station d'Avertissements de BALMA.
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.